

Société Centrale d'Aviculture de France (S.C.A.F.)

Confédération Nationale des Associations d'Éleveurs d'Animaux de Basse-cour
Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique
Crée en 1891

7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS.
Métro: Bonne Nouvelle



Le Président : Gaston HARTER
5 Route de Chesny F- 57245 PELTRE
Tél. : 06 63 76 64 00
Email : gaston.harter@gmail.com
**(Adresse mail modifiée suite piratage
du compte)**

Peltre, le 06 juin 2021

Objet : Salon de l'Agriculture de Paris 2022.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues du Conseil d'Administration de la SCAF.

Suite à la demande du CENECA et tout particulièrement de son Président Jean-Luc POULAIN. (voir courrier du 25 mars 2021).

Je vous prie de prendre connaissance des divers échanges :

Entre autre, la commission du salon de Paris- Evènements vous fait part de l'avancée de ses travaux quant à la future organisation du salon de l'agriculture 2022.

Courrier du 27 mai 2021. Proposition de courrier au CENECA, non envoyé, en attente de validation du conseil d'administration de la SCAF-Confédération en attente de vos observations sous 8 jours.

Pour mémoire, le CENECA finance la SCAF d'une subvention de 5000€ chaque année et ceci depuis 2011, et souhaite en particulier que la plateforme avicole reste un concours dans le concours et non une vente journalière comme en animalerie.

Salon de l'Agriculture de Paris – Vitrine de l'Aviculture Française – 2022
158^{ème} Salon de l'Aviculture de Paris.

Bien à vous.
Gaston HARTER

Paris, le 22 mars 2021

Société Centrale d'Aviculture de France
Monsieur Gaston HARTER, *Président*
5 route de Chesny

57245 PELTRE

Monsieur le Président,

Dans le cadre de vos réflexions générales sur votre participation au Salon International de l'Agriculture, et comme nous avons eu l'occasion d'échanger à ce sujet, je souhaite vous confirmer et préciser différents points.

Tout d'abord, la présence de la SCAF ne peut être envisagée que si elle propose une véritable «exposition agricole». Nous entendons par là l'organisation d'un concours en bonne et due forme avec la présence d'animaux dans des conditions optimales et une forte dimension pédagogique afin d'informer le public et la presse.

Comme vous le savez, une des valeurs fondamentales du Salon International de l'Agriculture est la pédagogie, et nous veillons à ce que toutes les animations présentes sur le salon mettent en avant les espèces animales, françaises essentiellement, les races qui les composent et leurs particularités.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, et à chaque édition un peu plus, nous sommes interpellés sur le thème du bien-être animal. De nombreux visiteurs interrogent nos vétérinaires, des journalistes nous questionnent et des associations se manifestent auprès de nous.

Vous le savez peut-être, nous avons mandaté un cabinet indépendant de conseil vétérinaire qui, depuis trois éditions, réalise pour nous un audit du traitement des animaux sur le Salon, de leur arrivée à leur départ en passant par leur quotidien pendant les 9 jours. Cet audit et les recommandations qu'il contient nous aide à faire progresser le Salon en la matière.

Parmi les alertes que ce cabinet nous a dressées, figure la présentation des poules et lapins (nombre d'animaux par cage, taille et disposition des cages). Je sais que vous travaillez sur tous ces points de la mise en avant des animaux et de leur bien-être avec nos équipes, que de nets progrès ont été réalisés depuis trois éditions, et je m'en réjouis. Je ne doute pas que ce travail d'optimisation continue dans les années qui viennent.

.../...

Vous comprendrez que, dans ce contexte, l'activité de vente d'animaux pose question. Je sais que des échanges ont eu lieu avec nos équipes pour envisager la suppression de ces ventes et que la question reste en suspens. Quoi qu'il en soit, si des ventes d'animaux étaient maintenues, celles-ci doivent être totalement maîtrisées : pas de mise en avant ou de publicité et pas de retrait des animaux tous les jours et tout au long de la journée. Il est nécessaire d'organiser un process en cohérence avec nos efforts pour aller vers le meilleur traitement des animaux et ne pas donner l'image d'une animalerie ... ce que n'est pas le Salon International de l'Agriculture.

Le dernier point que je souhaite aborder est la nécessité de la présence d'animaux pendant toute la durée du Salon.

Je suis conscient que 9 jours est une durée importante, mais j'attire votre attention et celle de votre Société, d'une part sur le respect que nous devons à nos visiteurs et partenaires de présenter une offre équivalente chaque jour de notre manifestation ; d'autre part, sur le fait que le Salon prend financièrement en charge la quasi-totalité de votre présence.

Je suis certain que vous saurez être en accord avec ces éléments, dont nous avons d'ailleurs déjà eu l'occasion de parler ensemble. Je sais que, dès que le contexte le permettra, vous continuerez votre travail de collaboration avec nos équipes qui, depuis trois éditions, a permis de faire évoluer positivement le secteur sur le Salon.

Je reste à votre disposition, cher Président, et vous prie de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement,

Jean-Luc POULAIN
Président du CENECA
Président du Salon International de l'Agriculture



Société Centrale d'Aviculture de France (S.C.A.F.)

Confédération Nationale des Associations d'Éleveurs d'Animaux de Basse-cour

Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

Crée en 1891

7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS.

Métro: Bonne Nouvelle



Le Président : Gaston HARTER
5 Route de Chesny F- 57245 PELTRE
Tél. : 06 63 76 64 00
Email : brahms.h@orange.fr

Peltre, le 1 avril 2021

Objet : Commission du Salon de Paris et Evènements
Salon de l'Agriculture.

Madame Jeannine JEHL – Messieurs Yves DESFORGES - Aimé RAULAIN - Thierry DUCHEMIN -
Yvon CASTIEN – Yohann COENNE – Gaston HARTER.

Madame, Messieurs, Chers Collègues,

Depuis plusieurs semaines j'ai eu l'occasion d'échanger sur la future participation de la SCAF –
Confédération au salon de l'agriculture de Paris 2022.

En particulier avec M. Jean - Luc POULAIN, Président du CENECA, Président du salon
international de l'agriculture, et bien entendu avec Mme Valérie LE ROY - COMMEXPOSIUM.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du courrier reçu en date du 25 mars dernier.

A mon avis, nous avons une obligation de rentrer en ligne avec les propositions faites.

Je vous propose de collaborer ensemble sur ce projet en respectant les consignes soulevées sur
cette future édition de 2022 Salon de l'Agriculture de Paris.

Pour mémoire la SCAF-Confédération fêtera à cette occasion sa 158^{ème} présence à Paris, section
avicole.

**PS. M. Jean-Luc POULAIN souhaite que notre présence reste un véritable concours agricole
et non une présentation d'animaux de Basse-cour.**

Il me plait de vous rappeler que nous sommes avec votre accord adhérents aux Races de France depuis 2020.

Soyez prudent, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bonnes fêtes de Pâques.

Bien à vous

Gaston HARTER

Pièce jointe : Courrier du CENECA. (2 pages).

Société Centrale d'Aviculture de France (S.C.A.F.)

Confédération Nationale des Associations d'Éleveurs d'Animaux de Basse-cour

Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

Créée en 1891

7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS.

Métro: Bonne Nouvelle



Le Président : Gaston HARTER
5 Route de Chesny F- 57245 PELTRE
Tél. : 06 63 76 64 00
Email : brahms.h@orange.fr

Monsieur Jean Luc POULAIN
Président du CENECA
Ferme de la Courade

60840 NOINTEL

Peltre, le 27 mai 2021

Objet Salon de l'Agriculture 2022
Section Avicole. Amélioration des conditions
D'exposition des animaux en concours et respect
Du bien-être animal.

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 22 mars dernier, et peux vous assurer que la commission du Salon de Paris et Evènement Salon de l'Agriculture a pris en compte l'ensemble de vos interrogations.

- 1) Présentation des Volailles**
- 2) Présentation des Lapins**
- 3) Présentation des Pigeons**
- 4) Bien-être Animal**
- 5) Vente et délogement des animaux pendant le Salon de l'Agriculture 2022.**

La Société Centrale d'Aviculture de France a pris la décision suivante :
Pour rester dans l'ensemble de vos préconisations, faire un effort considérable sur tous les points cités.

En particulier plus de retrait d'animaux pendant le Salon d'Agriculture -- Sauf et avec votre autorisation le dernier dimanche après l'inauguration (Remise du Vase de Sèvres) c'est-à-dire 14H .

- 1) **Nous devons trouver la formule pour que celles et ceux ayant acheté des animaux puissent rentrer à 2 personnes gratuitement le dernier dimanche afin de récupérer leurs animaux.**
- 2) **Pour votre information : 6 Volières supplémentaires sont en fabrication.**

En espérant avoir répondu à vos attentes et au plaisir de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très respectueux.

**Le Président de la S.C.A.F.
Commandeur du Mérite Agricole
Gaston HARTER**